

# Un an et déjà beaucoup de réalisations

## La mise en oeuvre du Plan d'action municipal pour l'intégration des personnes handicapées se fait à un rythme soutenu

Martin Francoeur

[martin.francoeur@lenouvelliste.qc.ca](mailto:martin.francoeur@lenouvelliste.qc.ca)

**Trois-Rivières** — Le Plan d'action pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées adopté par la Ville de Trois-Rivières a beau être encore tout jeune, il n'en demeure pas moins que le nombre de réalisations qui en découlent commence à être impressionnant. Pour le Comité de concertation pour personnes handicapées, les résultats sont encourageants et l'exemple de concertation mis de l'avant à Trois-Rivières s'avère très efficace.

«Presque un an et demi après la date butoir fixée par la loi, certaines villes n'ont pas encore de plan d'action. Il y a de quoi être fier de notre ville», souligne Judith Bastien, présidente du Comité de concertation pour personnes handicapées du Trois-Rivières métropolitain.

Mme Bastien rappelle que Trois-Rivières travaillait déjà à l'intégration des personnes handicapées avant même d'être obligée, en même temps que toutes les autres municipalités de plus de 15 000 habitants, de se doter d'un plan d'action.

Le comité de suivi qui a été formé dans la foulée de la présentation du plan d'action a récemment complété sa première année de travail et le chemin parcouru est considérable. Les autorités municipales et les représentants du comité de suivi ont rappelé hier qu'au cours de cette dernière année, plusieurs actions ont été prises pour améliorer les services et l'intégration des personnes handicapées.

Parmi celles-ci, on note la tenue de séances de formation pour les employés municipaux qui peuvent être en contact avec des personnes ayant des handicaps ou des déficiences, la mise en place d'un programme d'aide financière pour l'adaptation de logements pour personnes handicapées ou à mobilité réduite, la révision des normes de descentes de trottoirs et la correction de 24 intersections.

Le service des incendies a amorcé un travail visant à répertorier les adresses où logent des personnes handicapées. On en compte 1049 jusqu'à maintenant. Toujours en ce qui a trait à la sécurité publique, on a lancé un rappel au respect des espaces de stationnement réservés. Pas moins de 179 constats d'infraction ont été émis.

Trois-Rivières a aussi publié un «Guide du citoyen handicapé» qui sera mis à jour et qui suscite beaucoup d'intérêt auprès d'autres villes qui sont dans un processus visant à se doter d'un plan d'action.

Selon Judith Bastien, il y a encore du travail et beaucoup de projets sur la table, même si plusieurs objectifs ont déjà été atteints. «On regarde la possibilité de faire adapter un parc pour les personnes handicapées, avec les équipements appropriés. On veut essayer de voir dans quel secteur de la ville ce serait le plus intéressant», remarque-t-elle.

Du côté de la Ville, on dénombre, parmi les prochaines actions à entreprendre, l'aménagement de toilettes adaptées à la bâtisse industrielle, la billetterie adaptée dans les salles de spectacles, la diffusion pour malentendants à la salle J.-Antonio-Thompson, des audioguides dans les centres d'expositions et des portes automatiques dans les bibliothèques.

Le conseiller municipal Pierre A. Dupont (Sainte-Marguerite), qui préside le comité de suivi, s'est dit satisfait des actions prises par la Ville et des résultats atteints jusqu'à maintenant. •



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Le comité de suivi du Plan d'action municipal pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées a fait le point sur la première année de ses travaux. Sur la photo, on retrouve Judith Bastien, présidente du Comité de concertation pour personnes handicapées, Pierre A. Dupont, conseiller du district de Sainte-Marguerite et président du comité de suivi, Jacques St-Laurent, directeur du développement organisationnel à la Ville de Trois-Rivières, ainsi que François Dubois, du Comité de concertation pour personnes handicapées.